



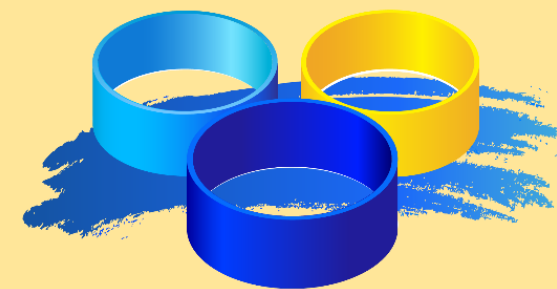
# PROGRAMME DE COOPÉRATION TERRITORIALE INTERREG

(Madère-Açores-Canaries)

**MAC 2021-2027**

Journée de lancement des projets approuvés lors du  
2e appel à projets (Capitalisation)

*29 octobre 2025*



**MAC 2021-2027**  
Cooperación Territorial

**Interreg**



Cofinanciado por  
la Unión Europea  
Cofinanciado pela  
União Europeia

**MAC**



## Le contrat de concession d'aide FEDER



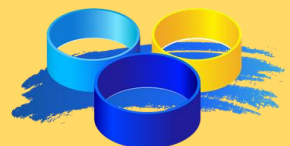
## Gestion financière :

- Circuit financier
- Règles d'éligibilité



## Gestion des projets :

- Accès au système e-MAC
- Visibilité et communication
- Modifications
- Rapports d'exécution



# Contrat de concession d'aide FEDER

Le contrat établit les conditions d'octroi de l'aide FEDER entre l'**autorité de gestion** du programme de coopération territoriale INTERREG VI-D Madère-Açores-Canaries (MAC) 2021-2027 et le **partenaire principal du projet** au nom de l'ensemble du partenariat.

Il définit les responsabilités, les obligations et les droits des parties impliquées dans la mise en œuvre du projet cofinancé par le FEDER.

**Interreg**  
MAC



Cofinanciado por  
la Unión Europea



**MAC 2021-2027**  
Cooperación Territorial



# Cadre juridique et base contractuelle

Le contrat est régi par les règlements des Fonds structurels et d'investissement européens, la réglementation spécifique du programme de coopération INTERREG VI-D MAC 2021-2027 et les autres réglementations régionales, nationales et européennes pertinentes.

Les documents du projet approuvé (formulaire de candidature, plan financier, lettres d'engagement, accord entre partenaires) font partie intégrante du contrat.

1

## Règlements UE

Fonds structurels et d'investissement européens 2021-2027

2

## Programme INTERREG

Programme Interreg MAC VI-D MAC 2021-2027 approuvé par la CE

3

## Documents du projet

Formulaire, plan financier, accord entre partenaires, lettres d'engagement



# Obligations du partenaire principal

Le partenaire principal est responsable de la mise en œuvre intégrale du projet. Ses obligations fondamentales sont les suivantes :

## **Coordination**

Coordonner l'ensemble du partenariat et être l'interlocuteur des autorités et des organes de gestion et de contrôle

## **Gestion financière**

Assurer la bonne gestion financière et le traitement des avances et des remboursements

## **Exécution**

Garantir la réalisation des activités du projet  
Présenter les demandes de modification nécessaires pendant la durée du projet

## **Rapports**

Présenter les rapports d'exécution dans les délais impartis



# Obligations de l'ensemble des partenaires

## Informations sur la mise en œuvre du projet

- Informer les autorités et les organes de gestion et de contrôle du programme
- Fournir la documentation requise

## Accès aux locaux

Faciliter l'accès aux locaux aux organes de contrôle compétents du programme

## Conserver toute la documentation relative au projet

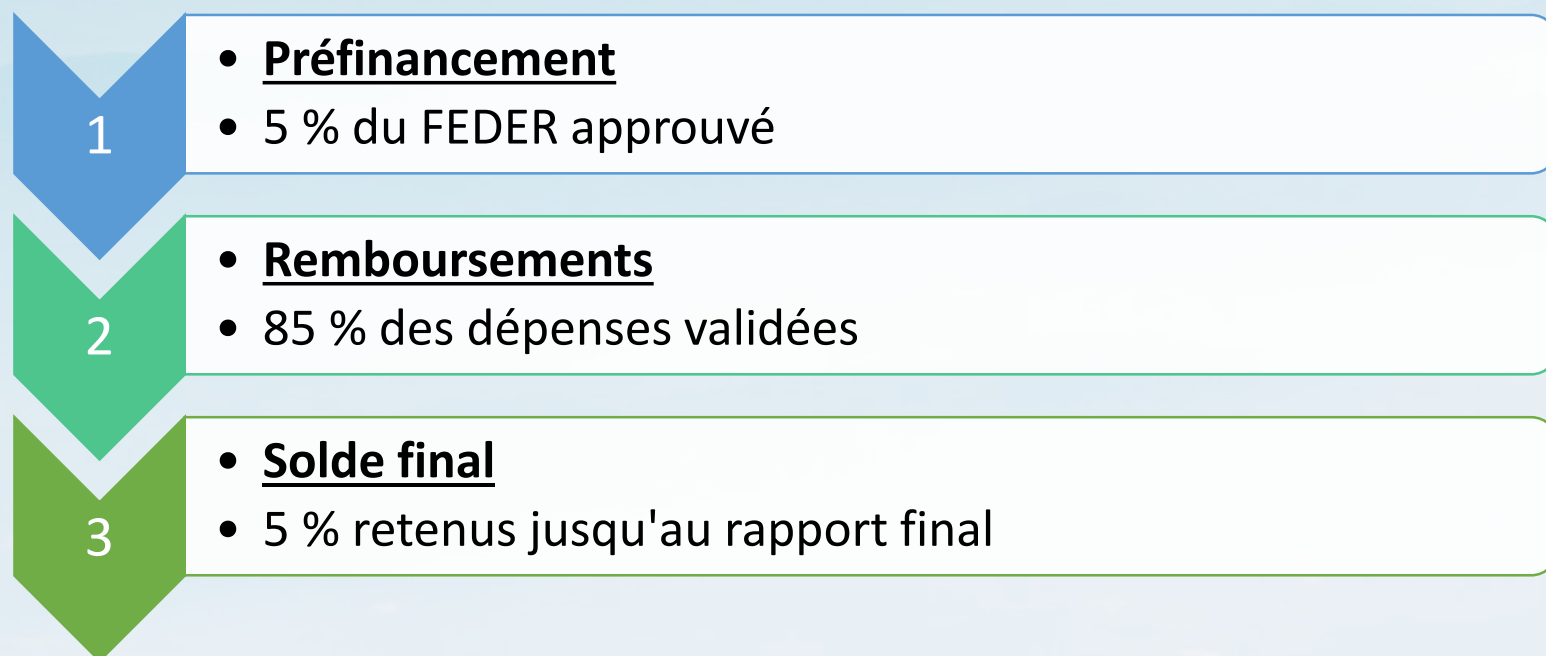
Conformément aux délais fixés par la réglementation européenne

## Rapports

Contribuer aux rapports d'exécution en fournissant les données et la documentation pertinente

# Conditions de financement

- L'aide FEDER est accordée pour les dépenses effectivement payées qui ont été déclarées et validées.
- Les remboursements couvrent 85 % des dépenses validées.
- Des avances peuvent être accordées à chaque partenaire à hauteur de 5 % du FEDER approuvé.
- Les paiements sont effectués par l'autorité comptable (AD&C Portugal) par virement bancaire.
- Les 5 % restants sont retenus jusqu'à l'approbation du rapport final.



# Remboursement de l'aide

L'autorité de gestion peut exiger le remboursement total ou partiel de l'aide en cas d'irrégularités, de manquements ou de modifications non autorisées du projet.

- **Irrégularités** : corrections financières pour les irrégularités détectées par les organes de gestion et de contrôle du programme
- **Non-respect** : perte FEDER pour non-respect des délais d'exécution (en cas de perte N+3 au niveau du programme)

ANNÉE	% d'exécution des projets
2026	40
2027	60

- **Recettes non déclarées** : génération de recettes non reflétées dans le budget et non communiqués au programme



# Gestion des conflits

- Le contrat est régi par les lois espagnoles.
- Les conflits entre partenaires doivent être résolus en interne conformément à l'accord de coopération signé par les partenaires. S'ils persistent, l'autorité de gestion peut intervenir en proposant des solutions au comité de direction.
- Pour les conflits avec les organes de gestion du programme, la juridiction compétente est celle du siège de l'organe de gestion.

## Résolution interne

Les partenaires doivent résoudre les conflits conformément à l'accord de coopération.

## Intervention de l'AG

L'autorité de gestion peut proposer des solutions au comité de direction

## Juridiction

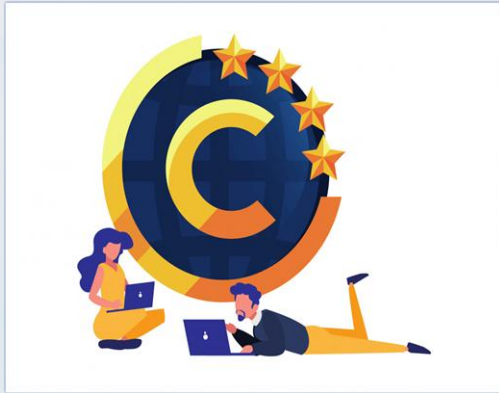
Les conflits avec les organes de gestion sont résolus dans la juridiction de leur siège



# Résiliation et résiliation

- Possibilités de mettre fin au contrat

# Produits et visibilité



- Le partenaire principal autorise l'autorité de gestion à utiliser tout matériel de communication et de visibilité produit par le projet afin de montrer comment les fonds FEDER sont utilisés. Il autorise également l'utilisation des produits et résultats du projet afin d'assurer une large diffusion de ses réalisations.
- Tous les principaux produits et résultats du projet doivent être accessibles et mis à la disposition du public. De même, sur demande, ils ont l'obligation de partager les données qui ont servi à obtenir ces produits et résultats.

# Protection des données



- Respect du règlement général sur la protection des données (règlement (UE) 2016/679)
- L'autorité de gestion, tout autre organisme du programme ou la Commission européenne sont autorisés à traiter des données à caractère personnel lorsque cela est nécessaire dans le cadre du programme Interreg MAC, afin de remplir leurs obligations respectives.



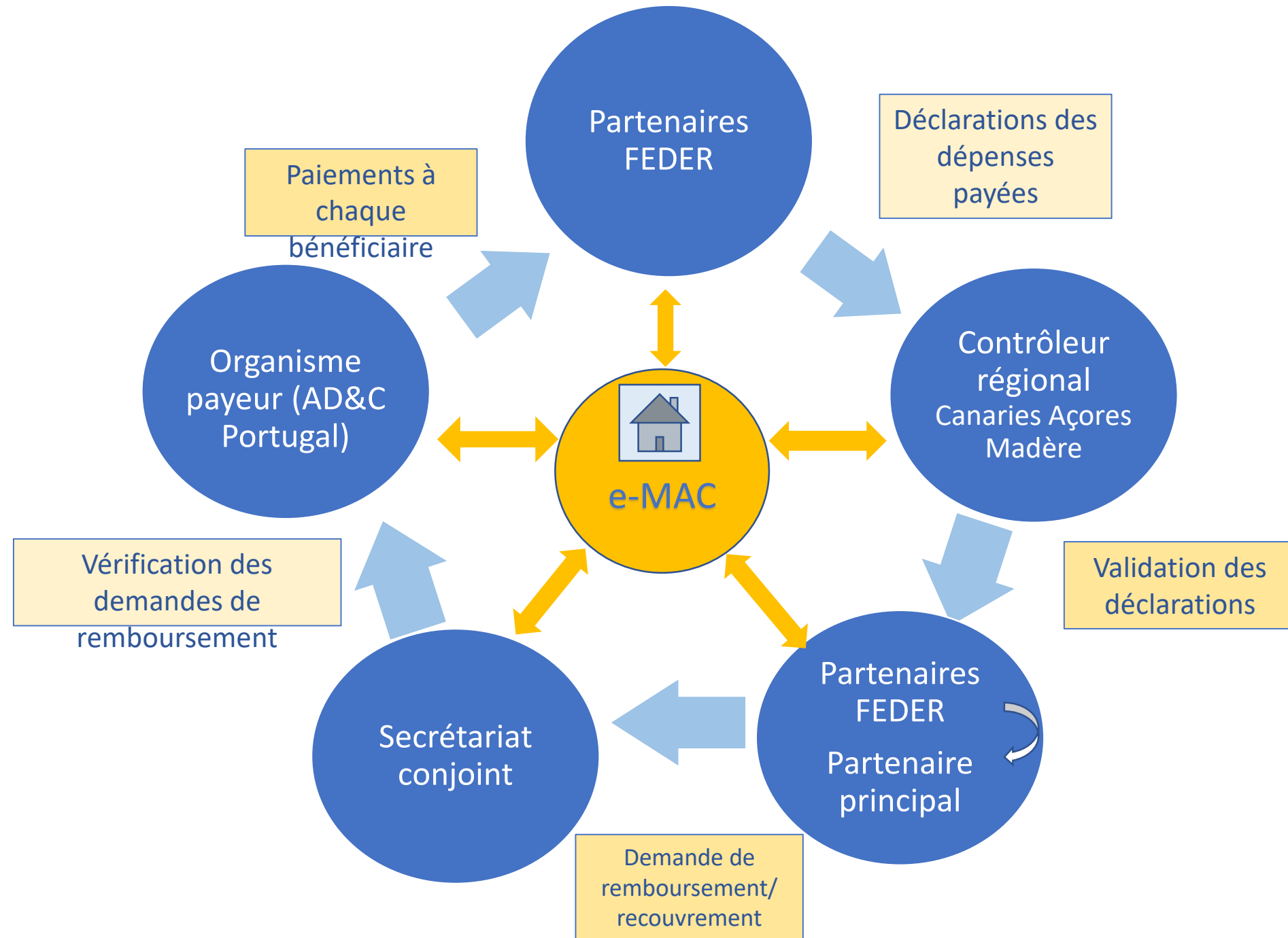
## Durée du projet : 24 mois

- **Date de début** : date de signature du contrat par l'autorité de gestion.
  
- **Éligibilité des dépenses** (selon le calendrier e-MAC) :
  - À compter de la date de signature du contrat
  
  - Si la case « période 0 - avant la signature du contrat » est cochée, l'éligibilité des dépenses sera effective à partir du 25/11/2024
  
- **Date de fin** : le projet peut être exécuté jusqu'à la date fixée dans le calendrier du formulaire e-MAC, cette date étant la date limite pour effectuer les paiements.

# CIRCUIT FINANCIER

MAC

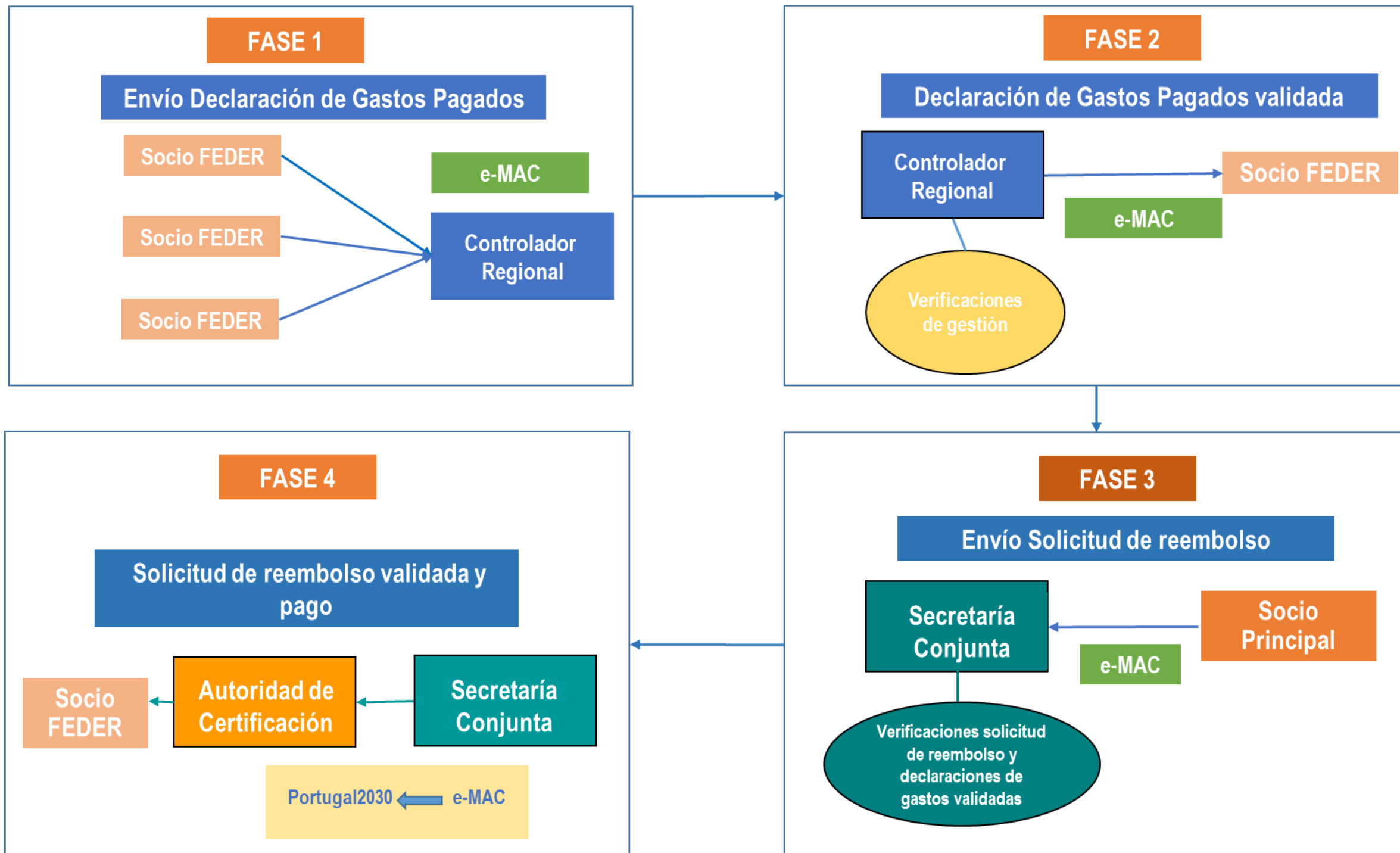
## GESTION FINANCIÈRE



# DÉCLARACIONES DE DÉPENSES ET REMBOURSEMENTS

MAC

GESTION FINANCIÈRE



GESTION  
FINANCIÈRE**MANUEL DE GESTION FINANCIÈRE :**

[www.interregmac.org/Documentación/Gestióne financiera](http://www.interregmac.org/Documentación/Gestióne financiera)

Il décrit toutes les procédures permettant aux partenaires FEDER d'effectuer les tâches de gestion financière des projets dans le système e-MAC :

- *Demandes d'avance.*
  - Délai : 3 mois à compter de la date de signature du contrat.
  - La tâche est créée par chaque partenaire et finalisée par le PS.
  
- *Déclarations de dépenses payées.*
  - Délais : **première déclaration en mai 2026** (avec les dépenses payées depuis le début du projet jusqu'au 30/04/2026).
  
- *Demandes de remboursement :*
  - La tâche est créée par chaque partenaire et finalisée par le PS.
  - Délai de finalisation par le PS : 15 jours à compter de la date à laquelle le partenaire a rempli la tâche.

## AVANCES

MAC

GESTION  
FINANCIÈRE

Une fois le contrat signé entre le partenaire principal et l'autorité de gestion, **chaque partenaire FEDER pourra demander une avance de 5 % du FEDER**. Tâche d'avance dans e-MAC à créer par chaque partenaire

Les organismes privés à but non lucratif non contrôlés par une administration publique doivent présenter une garantie bancaire de 120 % de la valeur de l'avance.

Le partenaire principal du projet doit finaliser dans e-MAC les demandes d'avance des entités partenaires FEDER de son projet qui en ont fait la demande.

Le secrétariat conjoint transmettra les demandes d'avance à l'autorité comptable (Agência para o Desenvolvimento e Coesão - AD&C, Portugal) afin qu'elle procède au paiement.

Les paiements seront effectués directement à chacun des bénéficiaires ayant demandé l'avance.

Le montant de l'avance sera compensé par la ou les premières demandes de remboursement de chaque partenaire

## Documentación

### Gestión financiera

Comunicación

Modificaciones de proyectos

Consultas vinculantes

### Gestión financiera

- Normas de subvencionabilidad de los gastos

Fichas técnicas:

1. Gastos de personal
  - Anexo I\_Modelo Declaración de Personal
2. Gastos de oficina y administrativos
3. Gastos de viaje y alojamiento
4. Gastos de servicios y asesoramiento externos
5. Gastos en equipo
  - Anexo I\_Registro Existencias
  - Anexo II\_Declaración Adquisición
  - Anexo III\_Ejemplo cuadro amortización
6. Gastos en infraestructura y obras
7. Gastos de visibilidad, transparencia y comunicación
8. Expedientes de contratación

- Manual de gestión financiera

- Guía para la creación de usuarios



ACCÈS AU  
SYSTÈME e-MAC

## Parte A - Identificación del proyecto

- A.1 Identificación del proyecto
- A.2 Resumen del proyecto

## Parte B - Socios del Proyecto

- B.1 Socios del proyecto
- B.2 Socios asociados

## Parte C - Descripción del proyecto

- C.1 Pertinencia y contexto del proyecto
- C.2 Objetivos, resultados y actividades
- C.3 Plan de Trabajo - Actividades
- C.4 Indicadores
- C.5 Cronograma
- C.6 Gestión administrativa y financiera
- C.7 Comunicación
- C.8 Capitalización

## Plan financiero

- Plan financiero

## Check-List

- CHECK-LIST

## Usuarios

- Usuarios

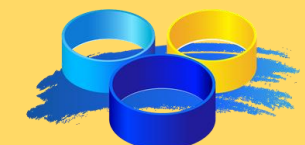
## Anexos

- 1. PowerPoint resumen de presentación del proyecto
- 2. Cartas de compromiso
- 3. Otros documentos

- [Plan Financiero](#)
- [Formulario proyecto](#)
- [Resumen del proyecto](#)

Consultez le **GUIDE DE CRÉATION D'UTILISATEURS** :

- Il incombe au partenaire principal (utilisateur « sp ») de créer les utilisateurs pour les autres partenaires FEDER (utilisateurs « s »).
- Il n'est possible d'« associer des utilisateurs » que si un utilisateur avec le profil « s » = partenaire FEDER a déjà été créé dans un projet (il en va de même pour les utilisateurs « sp »).
- Un même utilisateur peut accéder avec les mêmes identifiants à tous les projets auxquels son utilisateur est associé.
- L'utilisateur « sp » pourra accéder à toutes les tâches d'un partenaire FEDER ainsi qu'à celles du partenaire principal.



# Information, communication et visibilité

## Objectifs

### 1 Meilleure visibilité

Donner une plus grande visibilité à l'application des Fonds structurels de l'UE en informant les bénéficiaires finaux et les citoyens du cofinancement du FEDER dans le programme de coopération territoriale Interreg MAC.

### 2 Promotion de la communication

Soutenir et encourager les activités de communication des bénéficiaires afin de faire connaître les réalisations des projets aux citoyens et de promouvoir la capitalisation des résultats.

### 3 Garantie de transparence

Garantir la transparence relative à la mise en œuvre et à la gestion de l'aide FEDER ainsi qu'aux procédures d'exécution et de gestion du programme.



# Principaux canaux d'information et de communication du programme

## 1 Site web

[www.interregmac.org](http://www.interregmac.org)

Actualidad

34 PROYECTOS APROBADOS POR EL COMITÉ DE DIRECCIÓN EN EL MARCO DE 1ª CONVOCATORIA DEL PROGRAMA INTERREG MAC 2021-2027

Actualidad

Noticias

Eventos

OCTUBRE, 2024

LUN	MAR	MIÉ	JUE	VIÉ	SAB	DOM
-	1	2	3	4	5 <b>COMIENZO</b>	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25 <b>EVENTO</b>	26	27
28	29	30	31			

OCTUBRE, 2024

**04 COMPASS – INAUGURACIÓN EXPOSICIÓN MAGUA-RELATOS MIGRATORIOS**

**25 EVENTO DE PUESTA EN MARCHA DE PROYECTOS APROBADOS EN LA 1ª CONVOCATORIA DEL PROGRAMA DE COOPERACIÓN TERRITORIAL INTERREG MAC 2021-2027**

## 2 Réseaux sociaux



Programa de Cooperación Territorial Interreg VI-D MADEIRA-AZORES-CANARIAS (MAC)

Interreg MAC

35 Me gusta • 45 seguidores

Publicaciones Información Fotos Videos

Eventos

Programa Operativo de Cooperación Territorial Madeira-Azores-Canarias (MAC)

Evento de Puesta en marcha de proyectos aprobados en la 1ª convocatoria, que tendrá lugar el próximo viernes 25 de octubre de 2024 en el Salón de Actos de Presidencia de Gobierno, Plaza Dr. Rafael



interregmac

35 publicaciones 175 seguidores 83 seguidos

Interreg MAC Programa de Cooperación Territorial Interreg VI-D Madeira-Azores-Canarias (MAC) para el periodo 2021-2027

www.interregmac.org

Publicaciones Etiquetadas

Evento de puesta en marcha de proyectos aprobados en la 1ª convocatoria del Programa de Cooperación Territorial Interreg MAC 2021-2027

PARTICIPE CONSULTA PÚBLICA SOBRE EL FUTURO DE INTERREG MAC 2027

Incluido en la publicación muestra proyecto M AC



Programa de Cooperación Territorial Interreg VI-D MADEIRA-AZORES-CANARIAS (MAC)

INTERREG MAC

191 suscriptores

Canal oficial del Programa de Cooperación Territorial Interreg VI-D Madeira-Azores-Canarias (MAC)

InterregMAC.org y 4 enlaces más

Inicio Videos En directo Listas

Para ti

JORNADAS DE INTERCAMBIO DE EXPERIENCIAS Y RESULTADOS (2ª convocatoria)

JORNADAS DE INTERCAMBIO DE EXPERIENCIAS Y RESULTADOS (2ª convocatoria)

JORNADAS DE INTERCAMBIO DE EXPERIENCIAS Y RESULTADOS (2ª convocatoria)

JORNADAS DE INTERCAMBIO DE EXPERIENCIAS Y RESULTADOS (2ª convocatoria)

PROYECTOS EJE 1 (Iniciativa de innovación y desarrollo) 2ª convocatoria - JORNADA ONLINE DE PRESENTACIÓN DE RESULTADOS DE...

PROYECTOS EJE 2 (Competitividad de las empresas) 2ª convocatoria - JORNADA ONLINE...

PROYECTOS EJE 4 (Medioambiente y eficiencia recursos) 2ª convocatoria - JORNADA ONLINE...

PROYECTOS EJE 5 (Eficiencia administrativa) 2ª convocatoria - JORNADA ONLINE...



Programa de Cooperación Territorial Interreg VI-D MADEIRA-AZORES-CANARIAS (MAC)

INTERREG MAC

@INTERREGMAC

Programa de Cooperación Territorial Interreg VI-D Madeira-Azores-Canarias (MAC) para el periodo 2021-2027

interregmac.org

Joined January 2016

12 Following 526 Followers

Not followed by anyone you're following

Posts Replies Media

Evento de Puesta en marcha de proyectos aprobados en la 1ª convocatoria, Viernes 25 de octubre de 2024. Inscripción información

You might like

SPEGC @SPEGC

Plataforma Océánica de Canarias @plocan

Proexca @proexca

Spain trends

1 - Politics - Trending

Ayuso 197k posts

2 - Only on X - Trending

TE QUEREMOS MARTIN 4,837 posts

3 - Trending

#GH220 23.1k posts



Programa de Cooperación Territorial Interreg VI-D MADEIRA-AZORES-CANARIAS (MAC)

Interreg MAC

Programa Interreg MAC 2021-2027

Oficinas de política pública - Las Palmas de Gran Canaria, Las Palmas de Gran Canaria - 182 seguidores - 2-10 empleados

Enviar mensaje Siguiendo

Inicio Acerca de Publicaciones Empleos Personas

Interreg MAC 182 seguidores

# Information, communication et visibilité

[www.interregmac.org/Documentación/Comunicación](http://www.interregmac.org/Documentación/Comunicación)

## Documentación

Gestión financiera

**Comunicación**

Modificaciones de proyectos

Consultas vinculantes

### Comunicación

- Manual comunicación Interreg MAC
- Interreg Brand Design Manual
- Logotipos
  - Logos INTERREG
  - Logos MAC
  - Logos iconos PRIORIDADES
- Guía para publicar un evento en la web del programa
- Manual de procedimientos para redes sociales
- Ficha técnica 7. Gastos de visibilidad, transparencia y comunicación

# Règles d'information, de communication et de visibilité du programme Interreg MAC



## Manuel de conception de la marque INTERREG Manuel de communication du programme MAC

La marque Interreg harmonisée offre une plus grande visibilité à Interreg à tous les niveaux et auprès d'un public plus large, démontrant ainsi qu'Interreg fait la différence tant au niveau local qu'europpéen.

Ce document vous aidera à utiliser la marque Interreg dans votre projet.

Le manuel établit les lignes directrices pour la communication et la visibilité du programme de coopération INTERREG Madère-Açores-Canaries (MAC) 2021-2027.

Il fournit des instructions détaillées sur l'utilisation correcte des logos, des couleurs institutionnelles et des applications dans divers supports promotionnels afin de garantir une identité visuelle cohérente et le respect des réglementations de l'UE en matière de communication sur les fonds structurels.

# Obligations d'information et de communication

## Description sur le site web

Faire une brève description du projet Interreg sur le site web officiel ou sur les réseaux sociaux, en soulignant le soutien financier du fonds Interreg.

1

2

## Déclaration de soutien

Fournir une déclaration soulignant le soutien du fonds Interreg dans les documents et communications liés à la mise en œuvre de l'opération.

3

## Plaques ou panneaux d'information

Exposer des panneaux ou des panneaux d'information durables et visibles pour les projets impliquant des investissements physiques ou l'acquisition d'équipements dont le coût total dépasse 100 000 euros.

4

## Affiches ou écrans

Afficher au moins une affiche au format A3 ou un écran électronique équivalent contenant des informations sur le projet pour celles qui ne sont pas incluses dans le point précédent.

## Conséquences financières en cas de non-respect

Les bénéficiaires doivent s'assurer qu'ils respectent toutes les règles décrites dans le présent manuel et dans les règlements (UE) 2021/1059 (art. 36) et (UE) 2021/1060 (art. 47 et annexe IX).

⚠ Dans le cas contraire, l'autorité de gestion peut annuler jusqu'à 2 % de l'aide FEDER accordée au bénéficiaire qui n'a pas respecté ces règles, conformément à l'article 36, paragraphe 6, du règlement (UE) 2021/1059, en tenant compte du principe de proportionnalité.

# Éléments de base de l'identité visuelle

L'identité visuelle du programme INTERREG MAC 2021-2027 comprend les éléments obligatoires suivants :

## Marque Interreg

Logo affichant le mot INTERREG accompagné du drapeau de l'Union européenne, conçu pour offrir une identité forte et facilement reconnaissable.



## Marque MAC 2021-2027

Logo spécifique au programme de coopération territoriale MAC, composé d'un symbole générique et d'un élément typographique.



## Icônes des objectifs thématiques

Icônes facultatives représentant les différents objectifs politiques du programme, conçues pour fonctionner ensemble comme une série.



## Applications sur les sites Web

Les marques obligatoires doivent être affichées sur les sites web des bénéficiaires conformément aux directives suivantes :



### Visibilité immédiate du logo Interreg

La marque INTERREG doit être visible dès l'arrivée sur le site web, sans qu'il soit nécessaire de faire défiler la page.



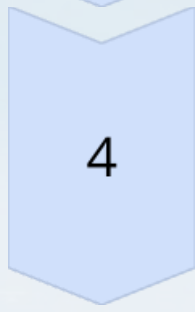
### Logo MAC visible

La marque du programme MAC 2021-2027 doit apparaître de manière visible sur le même site web.



### Icône de l'objectif thématique

En option, l'icône de l'objectif thématique correspondant au projet peut être incluse.



### Taille proportionnelle

Si d'autres marques sont affichées, celles du programme doivent être au moins de la même taille que la plus grande des autres.

alidad



# Exemples d'application

## Newsletters



## Plaques



## Panneaux



## Affiches



## Certificats



## Roll-up



# Exemples d'application (matériel promotionnel)



# Événements liés à des projets : consultez le guide pour publier un événement sur le site web du programme

**Clause 9.2 du contrat :** Le partenaire principal et tous les autres bénéficiaires informeront la SC des activités et événements publics (séminaires, conférences, journées, etc.) organisés dans le cadre du projet afin qu'ils soient diffusés sur le site web du programme.

## ÉTAPES À SUIVRE POUR PUBLIER UN ÉVÉNEMENT :

1 Accédez à « Publiez votre événement » dans la section Événements du site web



**Eventos**

Buscar eventos por proyecto

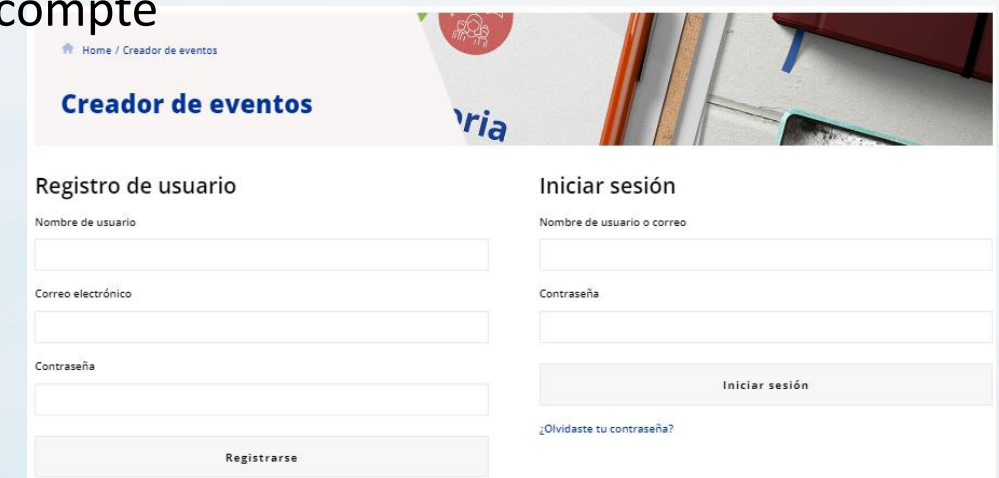
**OCTUBRE, 2025**

- 29** -29 **SEIMLAB - II BOOTCAMP DE DESARROLLO WEB SEIMLAB**
- 07** -09 **COMPASS - XI MUESTRA DE CINE CASA ÁFRICA**
- 10** **TEXTIL - JORNADAS TÉCNICAS DE APROVECHAMIENTO DE RESIDUOS TEXTILES Y OTROS (II FERIA REGIONAL DE ECONOMÍA CIRCULAR DE CANARIAS)**
- 22** -23 **PLANCLIMAC2 - JORNADAS SOBRE REFUGIOS CLIMÁTICOS**
- 27** -31 **REDCENTROS - JORNADAS TÉCNICAS PARA EL DIAGNÓSTICO, FORMACIÓN Y SENSIBILIZACIÓN EN LA CREACIÓN DE CENTROS DE RECUPERACIÓN DE FAUNA SILVESTRE EN SÃO TOMÉ Y PRÍNCIPE**
- 27** -15 **COMPASS - CURSO " SALUD Y PROCESOS MIGRATORIOS "**

Ver todos los eventos →

**Publica tu evento**

2 Créer un compte



Home / Creador de eventos

**Creador de eventos**

**Registro de usuario**

Nombre de usuario

Correo electrónico

Contraseña

**Iniciar sesión**

Nombre de usuario o correo

Contraseña

Iniciar sesión

¿Olvidaste tu contraseña?

Registrarse

### 3º REMPLIR LE FORMULAIRE

Nombre del evento \*

Fecha y hora de inicio \* 21.10.2024 13 48

Fecha y hora de fin \* 21.10.2024 13 48

El evento es todo el día

Ocultar la hora de finalización del calendario

Es un evento que se repite

Acónimo del proyecto

Título del proyecto

Detalles del evento

Lugar de celebración

Entidad responsable

Persona de contacto

Email de contacto

Página web del proyecto o entidad

Imagen del evento

SEGUIR EVENTO

### 4 VALIDATION DE L'ÉVÉNEMENT (SC)

### 5 PUBLICATION DE L'ÉVÉNEMENT DANS LE CALENDRIER

22-23 PLANCLIMAC2 – JORNADAS SOBRE REFUGIOS CLIMÁTICOS OCT

**JORNADAS DE REFUGIOS CLIMÁTICOS**

Cabildo de Lanzarote  
22 y 23 de octubre de 2025

**INSCRÍBETE AHORA**

**REFUGIOS CLIMÁTICOS**

Gobierno de Canarias MAC 2021-2027 Cooperación Territorial PLANCLIMAC2 interreg MAC

**i Acrónimo del proyecto**  
PLANCLIMAC2

**i Título del proyecto**  
DESARROLLO Y MONITORIZACIÓN DE ACTUACIONES COORDINADAS EN LA REGIÓN MACARONÉSICA EN MATERIA DE RIESGOS Y AMENAZAS DEL CAMBIO CLIMÁTICO

**Entidad responsable**  
Consejería de Transición Ecológica y Energía del Gobierno de Canaria

**☰ Detalles del evento**  
Las **Jornadas sobre Refugios Climáticos**, serán un encuentro promovido por la **Consejería de Transición Ecológica y Energía del Gobierno de Canarias** en el marco del **proyecto europeo PLANCLIMAC2 (1/MAC/2/2.4/0006)** del **Programa de Cooperación Territorial Interreg VI-D Madeira-Azores-Canarias (MAC) 2021-2027**, orientado a fomentar la acción climática.  
El evento reunirá a destacados ponentes y personas expertas **refugios climáticos urbanos verdes** como medida de adaptación ante el aumento de la intensidad y duración de las olas de calor.

# RAPPORTS D'EXÉCUTION



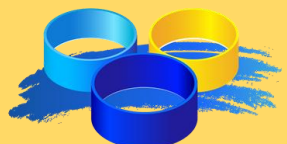
- **RAPPORTS ANNUELS** : Ils doivent être présentés avant le 31 janvier de l'année suivant l'année de référence mentionnée dans le rapport.

**PREMIER RAPPORT POUR LES PROJETS CAPITALISATION  
: 31/01/2027**

- **RAPPORT FINAL** : il doit être présenté dans un délai maximum de 3 mois à compter de la date de fin du projet.

La tâche « Rapport d'exécution », tant annuel que final, doit être réalisée par le partenaire principal dans e-MAC.

**Importance des INDICATEURS pour mesurer l'évolution du projet.**



# RAPPORTS D'EXÉCUTION

## Contenu :

1

- Évaluation générale de la mise en œuvre du projet

2

- Résultats obtenus

3

- Produits finaux obtenus

4

- Activités menées dans les pays tiers

5

- Indicateurs atteints (avec pièces justificatives)

6

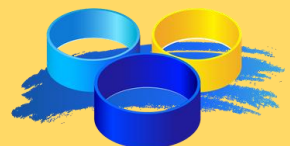
- Actions de communication

7

- Principes horizontaux

8

- Revenus générés

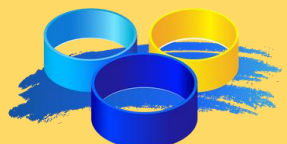


# MODIFICATIONS



- ❑ **TÂCHE MODIFICATION** : Responsabilité du partenaire principal dans e-MAC
- ❑ **TYPES DE DEMANDES DE MODIFICATION** :
  - ✓ Dans la **composition** du partenariat :
    - Changements dus à la démission totale ou partielle de l'un des partenaires et/ou à l'incorporation d'un nouveau partenaire (avec modification du budget le cas échéant).
  - ✓ Dans le **calendrier** du projet :
    - Prolongation maximale de 6 mois, dûment justifiée, pour l'exécution de la phase 3 du projet (Réutiliser).

Changements dans les données d'identification des entités (tant dans les données figurant dans le registre des entités que dans les données de la personne de contact du formulaire) : ils ne font pas l'objet de demandes de modification, ils doivent être communiqués par courrier électronique à la SC ([info@interregmac.org](mailto:info@interregmac.org))



## ❑ MODIFICATIONS FINANCIÈRES :

AUCUNE MODIFICATION DU PLAN FINANCIER NE PEUT ÊTRE APPORTÉE,  
SAUF SI ELLE RÉSULTE DE CHANGEMENTS DANS LE PARTENARIAT

### ➤ Dépassement du budget d'un ou plusieurs postes :

Toutes les dépenses peuvent être déclarées, même si elles dépassent le montant de chaque poste du budget du partenaire, sans limite, et, si elles sont validées, elles seront « remboursables ».

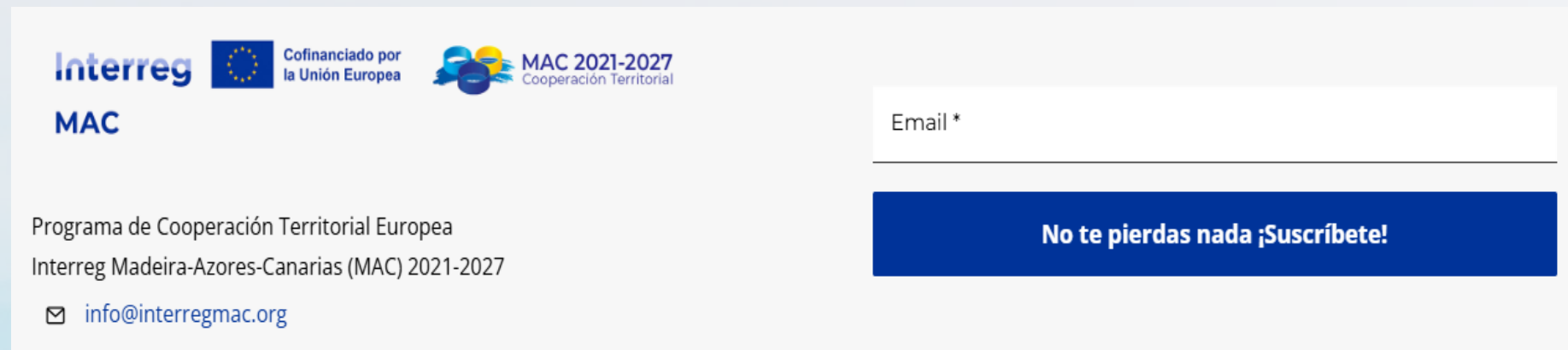
### ➤ Dépassement du budget total du partenaire (dépassement) :

Les dépenses qui dépassent le budget total de chaque partenaire peuvent être déclarées sans limite, mais le dépassement, s'il est validé, sera considéré comme « non remboursable » jusqu'à ce que le comité de direction du programme prenne une décision quant à son approbation en tant que « remboursable ».



## AUTRES ÉLÉMENTS CLÉS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

- ATTENTION AUX **ACTUALITÉS ET COMMUNIQUÉS** DU PROGRAMME : abonnez-vous à la newsletter du site web :



The image shows a newsletter subscription form for Interreg MAC. On the left, there are logos for Interreg, the European Union, and MAC 2021-2027. The text includes 'Programa de Cooperación Territorial Europea' and 'Interreg Madeira-Azores-Canarias (MAC) 2021-2027'. Below this is an email input field with the label 'Email \*' and a blue button that says 'No te pierdas nada ¡Suscríbete!'.



- IL EST INDISPENSABLE DE SUIVRE LES **NORMES, GUIDES ET MANUELS** POUR UNE BONNE GESTION DES PROJETS
- **ATTENTION AUX MODIFICATIONS** apportées aux documents du programme (guides et manuels « vivants »)
- **MAINTENIR À JOUR** les utilisateurs ayant accès à l'e-MAC et les personnes de contact des formulaires
- Importance d'un **PARTENARIAT ACTIF, IMPLIQUÉ, PARTICIPATIF et RESPONSABLE** pour une mise en œuvre rapide et une gestion efficace des projets



[www.interregmac.org](http://www.interregmac.org)

## Contacts

- [Secrétariat conjoint : info@interregmac.org](mailto:info@interregmac.org)
  
- [Contrôleurs régionaux :](#)
  - [Canaries : mac.asuntoseuropeos@gobiernodecanarias.org](mailto:mac.asuntoseuropeos@gobiernodecanarias.org)
  - [Madère : eat.cooperacao@idr.madeira.gov.pt](mailto:eat.cooperacao@idr.madeira.gov.pt)
  - [Açores : Rui.CR.Neves@azores.gov.pt](mailto:Rui.CR.Neves@azores.gov.pt)